

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

COMITÉ DE PILOTAGE

PROPOSITIONS DE SNCF RÉSEAU
PRÉSENTATION PAR SECTEUR

MARSEILLE, LE 8 FÉVRIER 2017

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées par :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



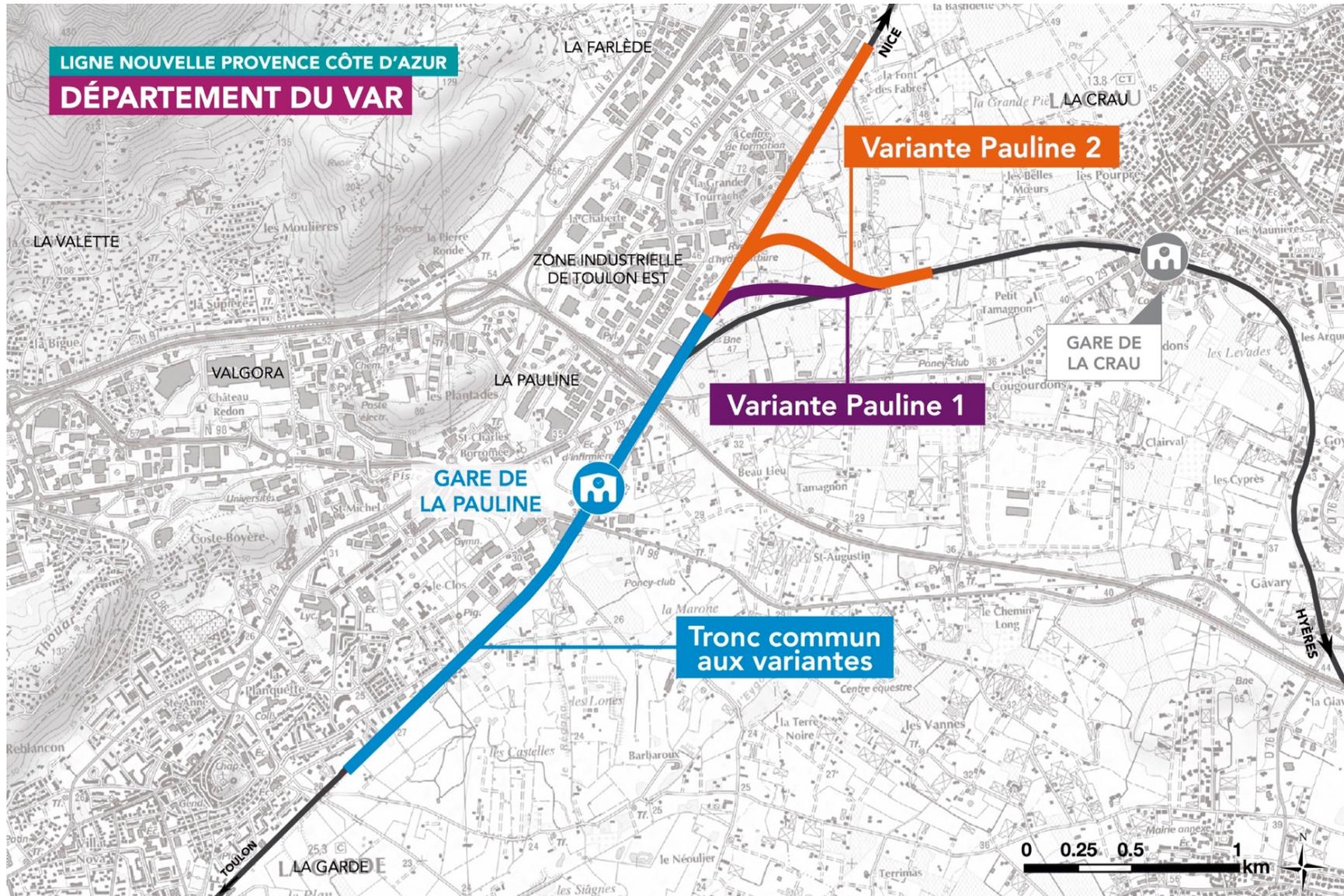
DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



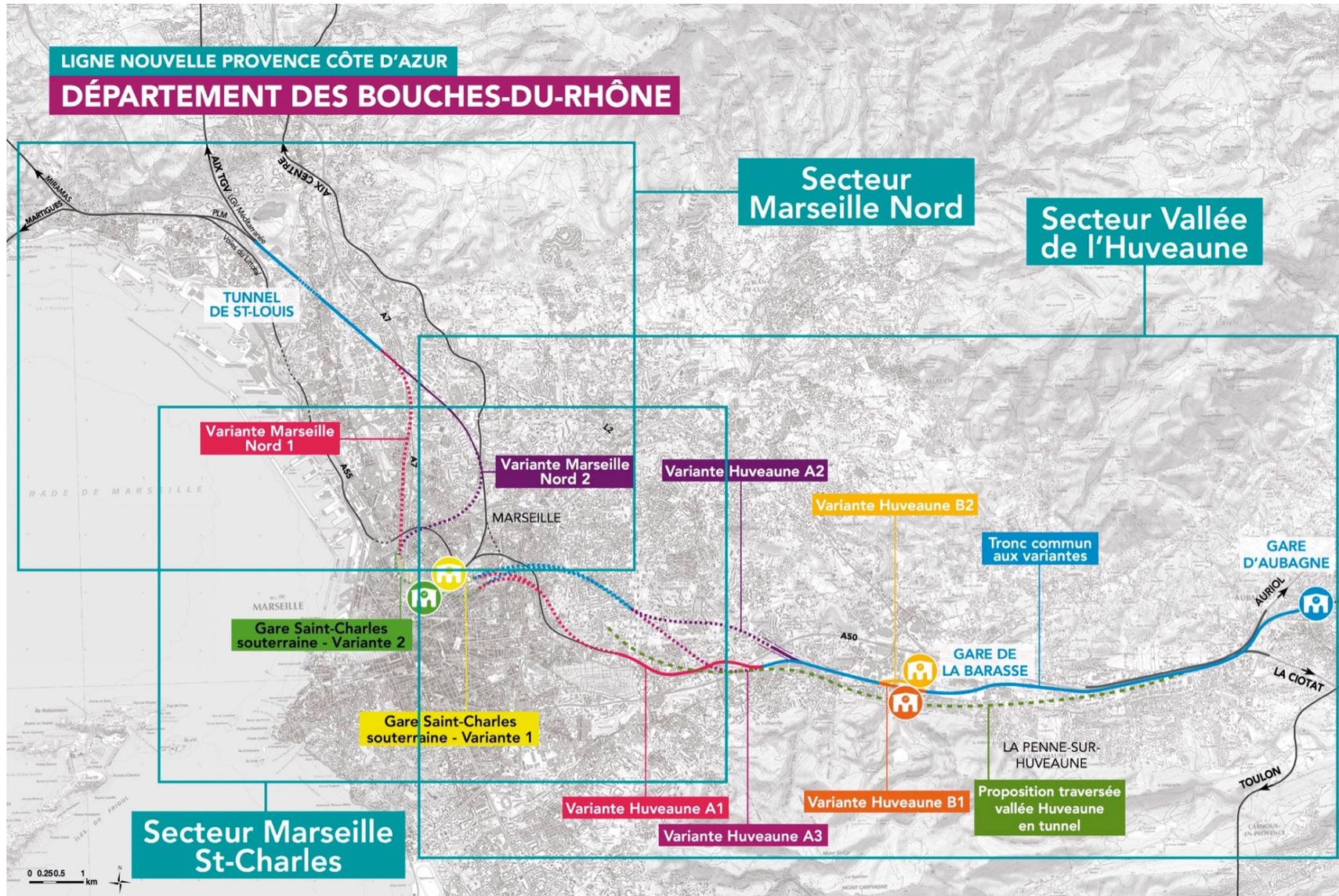
01.

LES VARIANTES DE TRACÉS ET DE GARES SOUMISES À LA CONCERTATION PUBLIQUE

VARIANTES SOUMISES À LA CONCERTATION PUBLIQUE DANS LE VAR



VARIANTES SOUMISES À LA CONCERTATION PUBLIQUE DANS LES BOUCHES DU RHÔNE



02.

PROPOSITIONS DE GARES ET TRACÉS À RETENIR SUITE À LA CONCERTATION PUBLIQUE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR ST-LAURENT-DU-VAR - NICE

 Optimiser les solutions de passage en aérien (nouveau viaduc ferroviaire, réorganisation si nécessaire des circulations routières)

 Favoriser la transparence urbaine nord - sud

 Articuler le projet de gare nouvelle Nice Aéroport avec les projets à horizon plus proche (arrivée du tramway, déplacement de la gare TER Nice St-Augustin)

 Limiter les impacts urbains

 Préciser les conditions d'une dénivellation des voies (existantes et nouvelles) et d'un décalage des voies ferroviaires vers le sud



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES

Préciser les modalités de creusement des tunnels :

- localisation et intégration des bases travaux nécessaires,
- évacuation des matériaux,
- gestion des nuisances (bruit, vibration, etc).

Intégrer les risques d'inondation et de ruissellement

Préciser les modalités de desserte des différents sites de la technopôle depuis la gare

Préserver les aquifères et la ressource en eau

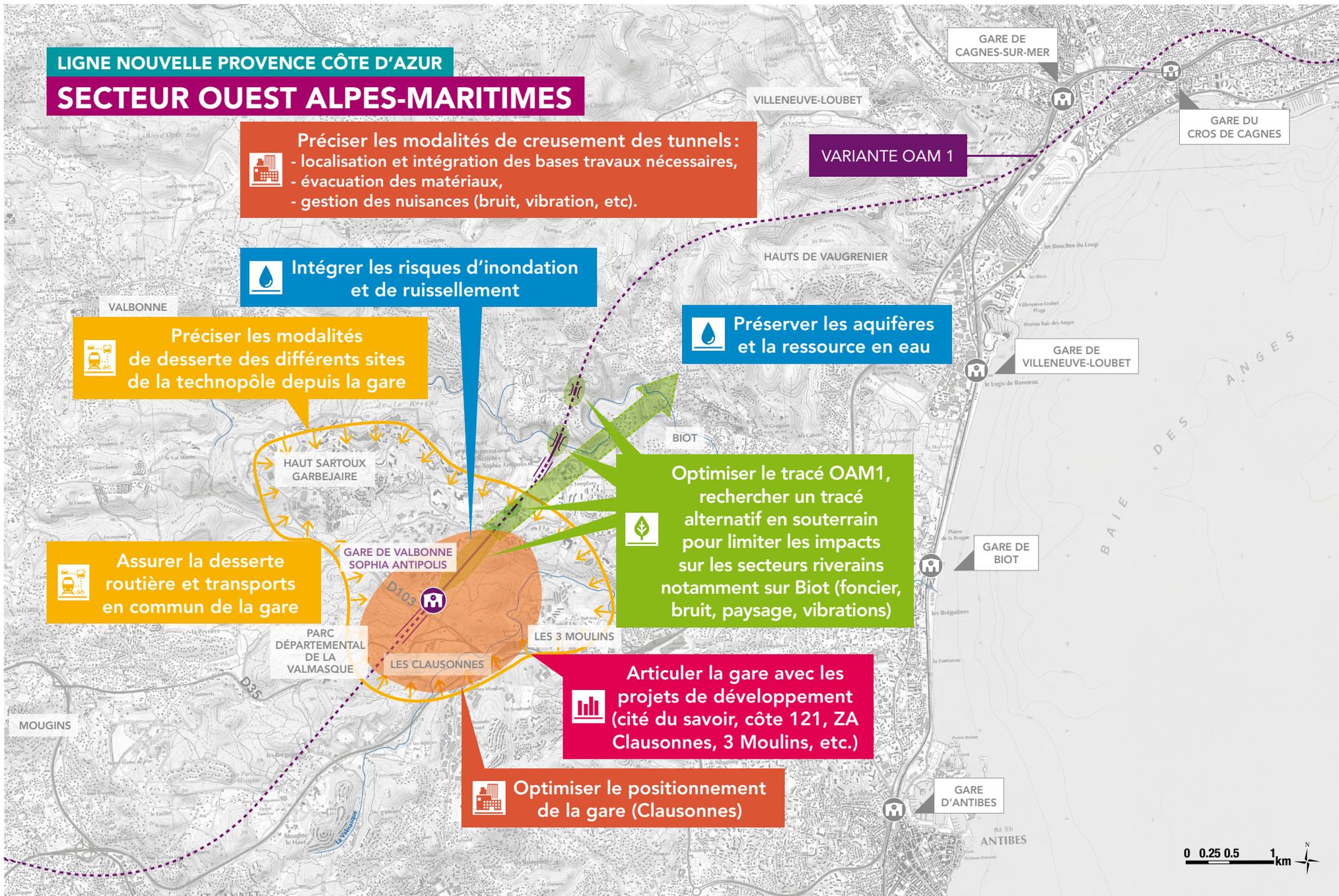
Assurer la desserte routière et transports en commun de la gare

Optimiser le tracé OAM1, rechercher un tracé alternatif en souterrain pour limiter les impacts sur les secteurs riverains notamment sur Biot (foncier, bruit, paysage, vibrations)

Articuler la gare avec les projets de développement (cité du savoir, côte 121, ZA Clausonnes, 3 Moulins, etc.)

Optimiser le positionnement de la gare (Clausonnes)

VARIANTE OAM 1



— LIGNE NOUVELLE TUNNEL — LIGNE NOUVELLE SURFACE — LIGNE EXISTANTE GARE TRANCÉE COUVERTE VIADUC

Enjeux Insertion urbaine Économie Eau Intermodalité Environnement



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR SECTEUR CANNES - GRASSE

Doublément jusqu'à
Mouans-Sartoux

Préciser les impacts en phase travaux :
- intégration au site des bases travaux nécessaires,
- évacuation des matériaux,
- gestion des nuisances (bruit, vibration, etc).

PROLONGEMENT PRÉVU
EN PRIORITÉ 2

Limitier les impacts urbains
(emprise, bruit, vibration)

Limitier les impacts sur les milieux
naturels (vallon de la Frayère, etc.)

VARIANTE CANNES-GRASSE C2

Sous-secteur C
Poursuite doublement ligne
Cannes-Grasse et raccordement ligne nouvelle

Sous-secteur B
Doublement ligne Cannes-Grasse

Optimiser l'insertion des têtes
des tunnels du raccordement

Sous-secteur A
La Bocca - Raccordement ligne littorale
→ ligne Cannes-Grasse

MANDELIEU-
LA-NAPOULE

AÉRODROME DE
CANNES MANDELIEU

GARE DE
RANGUIN

GARE DE
LA FRAYÈRE

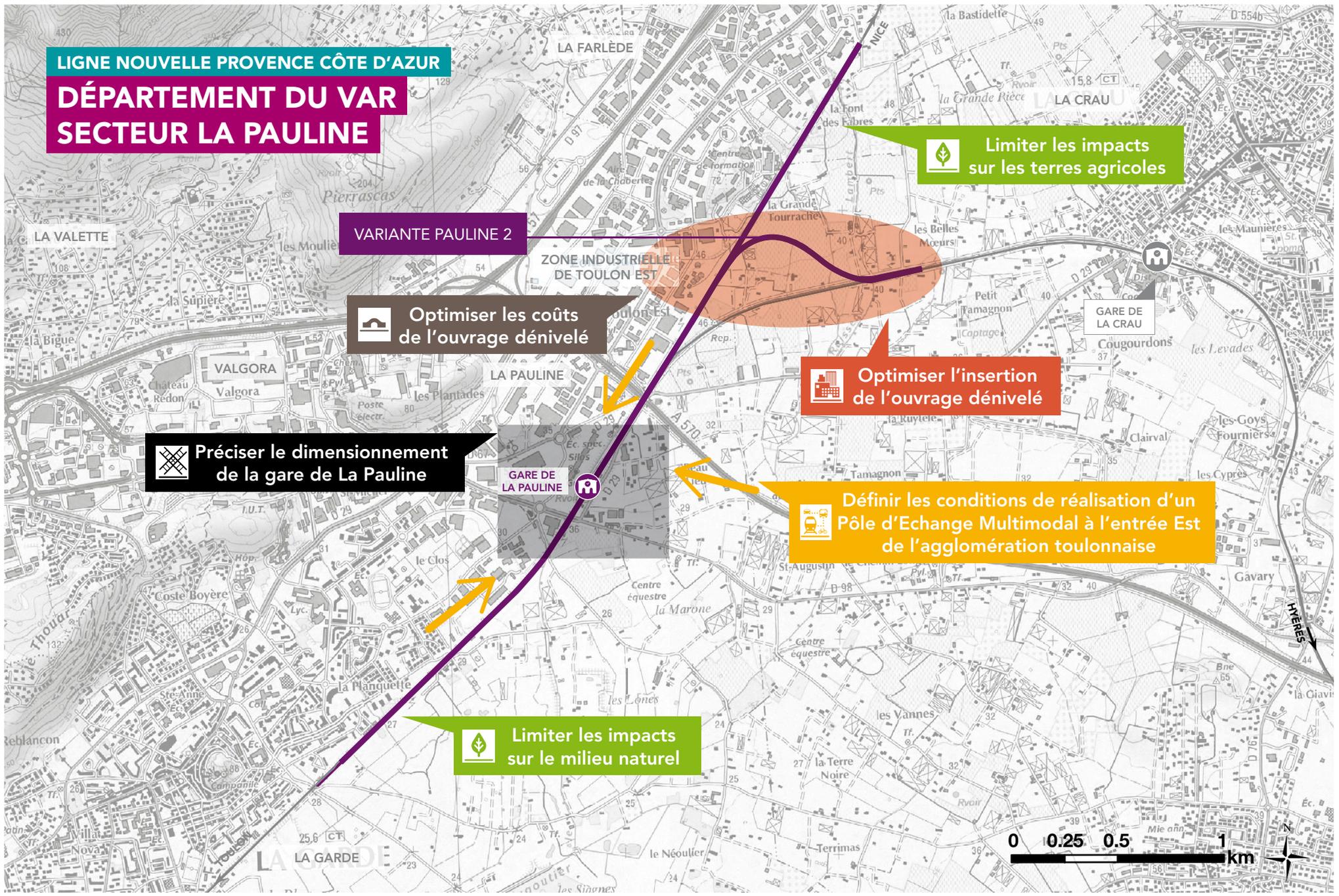
GARE DU
BOSQUET

GARE DE CANNES
LA BOCCA DÉPLACÉE

GARE DE
CANNES



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR
DÉPARTEMENT DU VAR
SECTEUR LA PAULINE



VARIANTE PAULINE 2

Limiter les impacts sur les terres agricoles

Optimiser les coûts de l'ouvrage dénivelé

Optimiser l'insertion de l'ouvrage dénivelé

Préciser le dimensionnement de la gare de La Pauline

Définir les conditions de réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal à l'entrée Est de l'agglomération toulonnaise

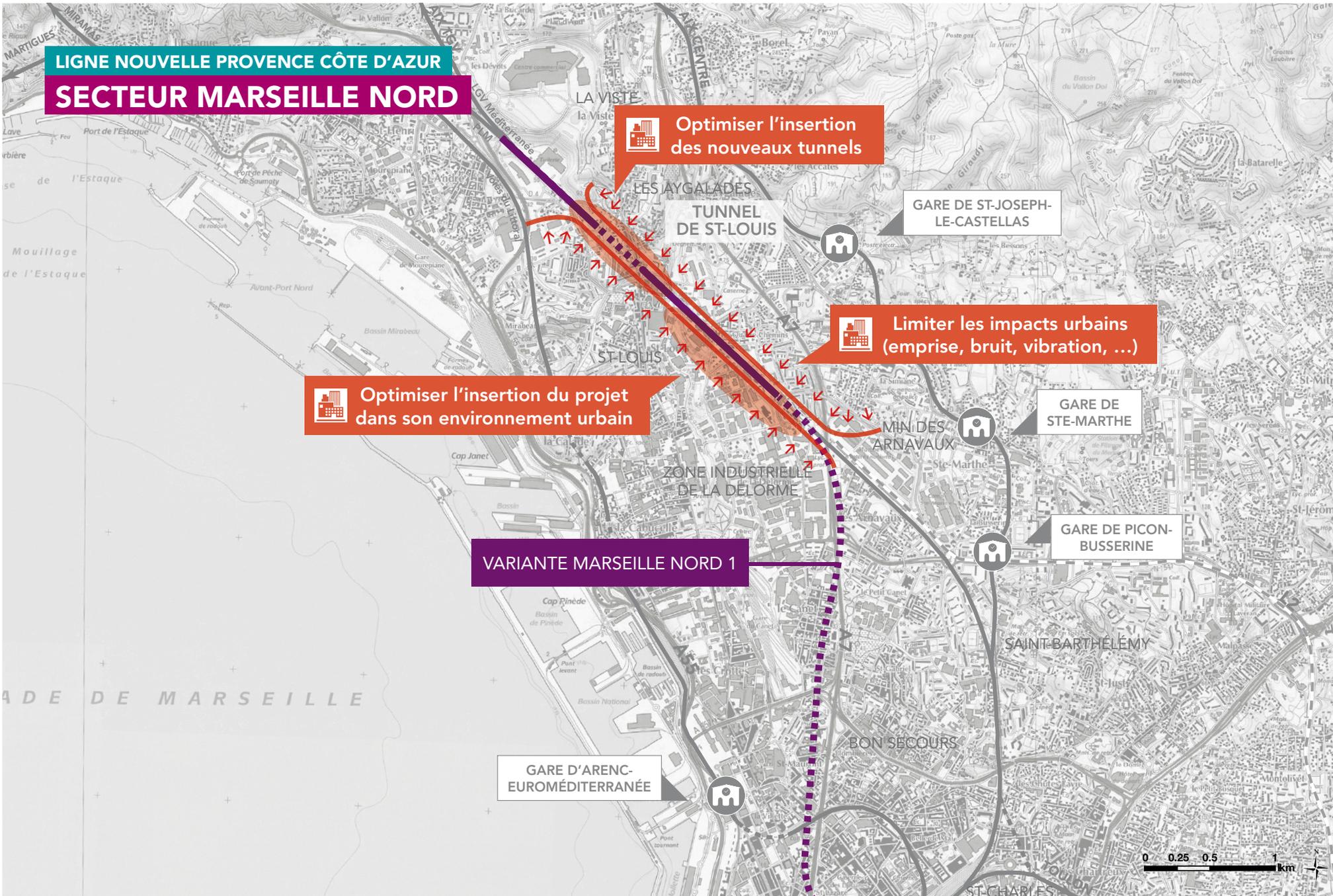
Limiter les impacts sur le milieu naturel



— LIGNE NOUVELLE TUNNEL — LIGNE NOUVELLE SURFACE — LIGNE EXISTANTE GARE



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR SECTEUR MARSEILLE NORD



Optimiser l'insertion du projet dans son environnement urbain

Optimiser l'insertion des nouveaux tunnels

Limiter les impacts urbains (emprise, bruit, vibration, ...)

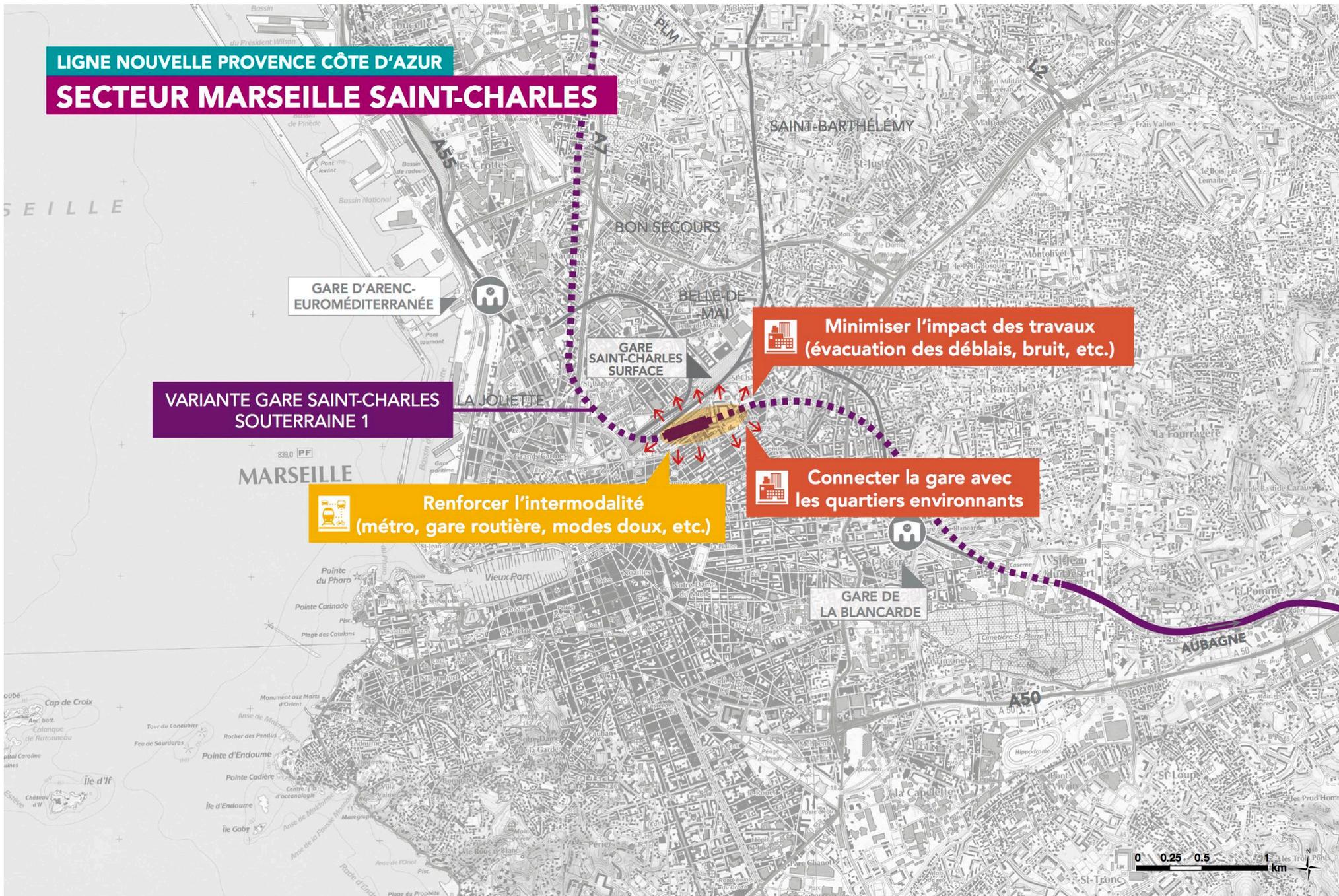
VARIANTE MARSEILLE NORD 1



LIGNE NOUVELLE TUNNEL
 LIGNE NOUVELLE SURFACE
 LIGNE EXISTANTE
 M GARE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR MARSEILLE SAINT-CHARLES



VARIANTE GARE SAINT-CHARLES SOUTERRAINE 1

Minimiser l'impact des travaux (évacuation des déblais, bruit, etc.)

Renforcer l'intermodalité (métro, gare routière, modes doux, etc.)

Connecter la gare avec les quartiers environnants



— LIGNE NOUVELLE TUNNEL — LIGNE NOUVELLE SURFACE — LIGNE EXISTANTE GARE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR. COMITÉ DE DIAGNOSTIC DU 8 FÉVRIER 2017

Enjeux Insertion urbaine Intermodalité



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A
Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B
Est Vallée de l'Huveaune

 Favoriser la restructuration des zones d'activités

 Accompagner la requalification urbaine et la restructuration du pôle d'échanges de la Barasse

 Limiter les incidences sur la plaine des Sports

 Optimiser l'impact urbain en phase travaux et en phase exploitation (acoustique, vibrations, déblais, etc.)

 Respecter les emplacements prévus pour le projet dans les documents d'urbanisme

 Articuler le projet avec les opérations de requalification urbaine

 Garantir l'absence d'incidences sur l'écoulement des crues de l'Huveaune et contribuer à la restauration du fleuve

VARIANTE HUVEAUNE A1

